Appel de Candidatures de la SAFER Ile-de-France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime
La SAFER Ile-de-France se propose de **rétrocéder, d'échanger** ou de **louer** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Département Seine-et-Marne (77) :

Biens à vendre

1) Commune : MONTIGNY-SUR-LOING (77) : 56 a 63 ca
Parcelles cadastrées : Les trembleaux: A-1027-1028-1029-1030. Ce bien figure en Zone naturelle (N) au Plan local d'urbanisme de la commune.

2) Commune : CHALIFERT (77) - 1 ha 47 a 09 ca
Parcelles cadastrées : La bourgogne: B-220 - La buirotte: ZD-64 - Les bellemeres: ZD-109(A)-109(Z) - Les gillonnes: B-114-119 - Les liaris: B-711 - Les murs blancs: B-582 - Les papeses: B-65 - Les persinieres: B-903. Ce bien figure en zone naturelle (N) avec Espace boisé classé (EBC) et en zone urbaine mais ne peut être batie.

3) Commune : CHAUFFRY (77) - 84 a 08 ca
Parcelle cadastrée : Les bouillons: ZK-40. Ce bien est soumis au Règlement national d'urbanisme (RNU) de la commune.
ET
Commune : DOUE (77) - 48 a 55 ca
Parcelles cadastrées : La charriere martin: ZA-42 - La recompense: G-90. Ce bien figure en zone naturelle (Na) avec Espace boisé classé (EBC) au Plan local d'urbanisme de la commune.
ET
Commune : SAINT-DENIS-LES-REBAIS (77) - 2 ha 76 a 85 ca
Parcelles cadastrées : L ile du moulin: ZN-50 - La crx de chantareine: ZC-146 - Le bois brulfert: B-568 - Le bois clard: H-8 - Le bois de la vernelle: C-310 - Le bois des trembles: ZC-157-164 - Le bois du carre: B-439 - Le bois du moulin: C-615 - Le bois du rieu du vinot: D-419-431-445 - Le bois torche: C-530 - Le chp canne: S-106-150 - Le chp du pre rond: C-738 - Le clos d envie: D-573-576 - Le clos de la haranne: B-814 - Le clos marion: D-495-505 - Le pre des bordes: S-40 - Le vide bourse: C-195 - Les pres du raboireau: ZN-1. Ce bien figure en zone agricole (A et Azh) et en zone naturelle (N et Nzh) avec Espace boisé classé (EBC) au Plan local d'urbanisme de la commune.
ET
Commune : SAINT-SIMEON (77) - 20 a 50 ca
Parcelles cadastrées : Le bois de beauregard: H-214 - Le clos martin: H-18 - Les vignes du grand beaure: H-265-271. Ce bien est soumis au Règlement national d'urbanisme (RNU) de la commune.
ET
Commune : LA TRETOIRE (77) - 93 a 14 ca
Parcelles cadastrées : La palesserie: B-476 - Le bois de l eglise: C-1061 - Le chp brissot: B-736-737 - Le chp du terrage: C-753 - Le chp jeanninet: C-1550 - Le dsu du bois de la forge: C-555-564-565 - Les patrouillons: C-400. Ce bien figure en zone naturelle (N) avec Espace boisé classé (EBC) du Plan local d'urbanisme de la commune.
La superficie totale de cet ensemble foncier est de 5ha 23a 12ca.

4) Commune : EVRY-GREGY-SUR-YERRE (77) - 5 a 05 ca
Parcelle cadastrée : Mocque panier: ZD-15. Ce bien figure en zone naturelle (N) avec Espace Boisé Classé (EBC) au Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.
ET
Commune : GRISY-SUISNES (77) - 3 ha 90 a 39 ca
Parcelles cadastrées : Housse truie: ZH-8-57 - Le clos poulain: D-552 - Le role de suisnes: D-644-645 - Pre de la fontaine houdart: ZA-25 - Bas de la coudras: D-329-363-364 - Bas des mineurs: D-311-320-321 - Bas des terres blanches: E-563-564 - Bois herpin: E-280 - Buisson meslin: ZP-12 - Butte dubois herpins: E-541-542-547-548 - La coudras: D-444-447-450-456-470 - Le pre cordel: E-146 - Le role de cherelle: D-130-131-148-149 - Le role de suisnes: D-666-667-685-686 - Le verdun: C-472-484-496-497 - Les bordes: E-56 - Les chardonnieres: E-215 - Les genievres: D-47-80-81 - Les glaises: D-198-244 - Les larris: E-781-788-789-803-814 - La coudras: D-416-418-938 - La tuilerie: D-273-277-290-291 - Le role de cherelle: D-118 - Le role de suisnes: D-

657-711 - Les chardonnieres: E-188-209 - Vignes des hauts: D-574. Ce bien figure en zone agricole (A) et naturelle (N) avec Espace Boisé Classé (EBC) au Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.
ET
Commune : SOIGNOLLES-EN-BRIE (77) - 23 a 30 ca
Parcelles cadastrées : Le nord du bois des brosse: ZK-195. Ce bien figure en zone agricole (A) avec Espace Boisé Classé au Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.
La superficie totale de cet ensemble foncier est de 4ha 18a 74ca.

5) Commune : PEZARCHES (77) - 2 ha 10 a 40 ca
Parcelle cadastrée : L epinette: ZA-47. Ce bien figure en zone agricole (Aa) au Plan local d'urbanisme de la commune.

Biens à louer

1) Commune : PEZARCHES (77) - 2 ha 93 a 70 ca
Parcelles cadastrées : La longue raie: X-38. Ce bien figure en zone agricole (Aa) au Plan local d'urbanisme de la commune.

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 07/12/2020.** Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération. SAFER de l'Ile-de-France – 19 rue d'Anjou 75008 PARIS - Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50
Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.